



Règlement

Tour Maritime de l'Avenir



Ce challenge est organisé par l'EC3M, le Team Saint Sauveur, le VCCO La Rochelle, le Vélo Club Rochefortais et le Vélo Club Saintais dans le but de promouvoir le sport cycliste auprès des jeunes.

Article 1 : Catégorie d'épreuves et caractéristiques

Le Tour Maritime de l'Avenir est ouvert aux concurrents licenciés à la FFC des catégories : U15, U17, et aux U19 filles de toutes les Régions de France.

Article 2 : Dates et lieux des épreuves

Montlieu La Garde Samedi 21 mars

Moragne Dimanche 05 Avril

Saint Sauveur Dimanche 26 Avril

Saintes Dimanche 03 Mai

Saintes Soulle Dimanche 06 Septembre

Article 3 : Engagements

Les engagements sont à effectuer par internet sur l'espace club de la FFC pour chacune des manches.

Article 4 : Classement individuel

Pour être classé dans le challenge, les concurrents doivent participer au moins à 1 épreuve sur les 5 programmées. Chaque Manche du Tour Maritime de l'Avenir permet aux concurrents de gagner des points en fonction de leur place. Le vainqueur de chaque classement du challenge sera celui ayant le maximum de points. En cas d'égalité, la place obtenue à la dernière manche départagera les concurrents.

Article 5 : Distinctions du classement à chaque épreuve

Afin de distinguer les coureurs pendant les courses, il sera attribué :

1. Maillot jaune au leader (classement général)



2. Maillot rouge au leader des points chauds



3. Maillot blanc au 1er coureur U15 1ère année et U17 1ère année.



5. Maillot rose à la 1ère féminine U15 et U19.



6. Maillot violet à la première U17.



7. Maillot bleu au 1^{er} coureur licencié en Charente Maritime en U15 et U17



Si un coureur est leader de plusieurs classements, il portera le maillot le plus important (suivant l'ordre ci dessus) et les autres maillots seront portés par les dauphins.

Ces maillots devront obligatoirement être portés par les coureurs sur l'épreuve suivante.

Gestion des maillots de leader:

Aussitôt après la course, les maillots de leader devront être redonnés au « responsable maillot » du Challenge, Les maillots seront redistribués lors du protocole.

Aussitôt le protocole, les maillots de leader devront être redonnés au « responsable maillot » du Challenge, Les maillots de leader seront redistribués lors de la prise des dossards de la manche suivante.

Lors du protocole final après la dernière manche, les vainqueurs finaux des classements recevront les maillots en cadeau ainsi que des récompenses.

Article 6 : Classement général

Le classement général sera établi à l'issue de chaque manche en totalisant les points qui seront attribués aux coureurs en fonction de leur place.

Pour prétendre au classement du challenge voici la participation type des épreuves :

- U15 garçons, U15 féminines et U17 féminines

- U17 garçons et U19 féminines

Si aucune féminine n'est classée dans les 25 premiers alors la première classée aura un bonus d'un point,

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	75	26 ^{eme}	5
2 ^{eme}	65	27 ^{eme}	5
3 ^{eme}	56	28 ^{eme}	5
4 ^{eme}	48	29 ^{eme}	5
5 ^{eme}	41	30 ^{eme}	5
6 ^{eme}	35	31 ^{eme}	5
7 ^{eme}	30	32 ^{eme}	5
8 ^{eme}	26	33 ^{eme}	5
9 ^{eme}	23	34 ^{eme}	5
10 ^{eme}	21	35 ^{eme}	5
11 ^{eme}	20	36 ^{eme}	5
12 ^{eme}	19	37 ^{eme}	5
13 ^{eme}	18	38 ^{eme}	5
14 ^{eme}	17	39 ^{eme}	5
15 ^{eme}	16	40 ^{eme}	5
16 ^{eme}	15	41 ^{eme}	5
17 ^{eme}	14	42 ^{eme}	5
18 ^{eme}	13	43 ^{eme}	5
19 ^{eme}	12	44 ^{eme}	5
20 ^{eme}	11	45 ^{eme}	5
21 ^{eme}	10	46 ^{eme}	5
22 ^{eme}	9	47 ^{eme}	5
23 ^{eme}	8	48 ^{eme}	5
24 ^{eme}	7	49 ^{eme}	5
25 ^{eme}	6	50 ^{eme}	5

A partir de la 25eme place, tous les coureurs finissant la course aura un minimum de 5pts.

Tout coureur prenant le départ mais qui abandonne se verra attribuer 2 points de participation.

En cas d'égalité sur une manche, les coureurs seront départagés par le classement obtenu lors cette manche.

En cas d'égalité au classement final, les coureurs seront départagés par le classement obtenu lors de la dernière manche du challenge.

Sélection Département/Région :

Sur demande du coureur est présentation d'un justificatif, il pourra recevoir une compensation de points égale à la moyenne des points déjà acquis en fonction du nombre de manches ayant déjà eu lieu. (exemple si le coureur à la 4eme manche est sélectionné et qu'il n'a participé qu'à 2 manches sa moyenne se fera sur 3 manches quand même)

Article 7 : Classement Point Chaud

Le classement général Point Chaud sera établi à l'issue de chaque manche en totalisant les points qui seront attribués aux coureurs en fonction de leur place à chaque classement suivant le barème suivant :

1er : 5 pts

2ème : 3 pts

3ème : 2 pts

Pour les U15 et U17 féminines, 3 classements par manche.

Pour les U17 et U19 féminines, 4 classements par manche.

En cas d'égalité sur une manche, les coureurs seront départagés par l'arrivée obtenue lors de cette manche.

En cas d'égalité au classement final, les coureurs seront départagés par le classement obtenu **lors de la dernière manche du challenge.**

Article 8 : Classement féminine, 1^{er} année et 1^{er} Charentais Maritime

Le classement sera établi à l'issue de chaque manche en fonction du classement général

En cas d'égalité sur une manche, les coureurs seront départagés par le classement obtenu lors de cette manche.

En cas d'égalité au classement final, les coureurs seront départagés par le classement obtenu lors de la dernière manche du challenge.

Article 9 : Récompenses du challenge

Les récompenses seront remises lors de la dernière manche du challenge.

Les 3 premiers du général et les leaders des classements annexes seront conviés au podium. (classements cumulables)

En cas d'absence des participants, les récompenses ne seront pas envoyées.

Pour être déclaré vainqueur du challenge et des classements annexes, la présence lors de la finale est obligatoire.

Article 10 : Cas des litiges

Tout litige sera tranché par les Clubs organisateurs.

Ces derniers se réservent, en outre, le droit d'apporter, en cours de saison, toute modification qu'ils jugeraient nécessaire au bon déroulement de ce Challenge afin de régler les cas **exceptionnels non prévus au présent règlement.**

Les Clubs Organisateurs